



CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO

E-E84138

VALABLE JUSQU'AU

08/09/2026

ÉDITÉ LE 08/09/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 16/07/2001

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 31/07/2024

Capital : 800 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC SAINT DENIS 438586141

Siret : 438 586 141 00014

Code NACE : 4120B

Numéro caisse de congés payés : 0009405

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP C24452H1258000/002 65933/0

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP C24452H1258000/002 65933/0

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2025

Raison sociale : BENAVENT TRAVAUX BATIMENT

Sigle : BTB

14 RUE MIRAMIEL
LOT CAP LE DOUX
97460 SAINT-PAUL

Téléphone : 06 92 85 77 83

Fax : 02 62 54 74 32

Portable : 06 92 12 51 65

Responsabilité légale :

BENAVENT JACQUES DOMINIQUE JEAN-LUC GÉRANT

Site Internet :

E-mail : gestion@btbconstruction.fr

Effectif moyen : 41

Tranche de classification : EFF3

Chiffre d'affaires H.T. : 20 131 398

Tranche de classification : CA8

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2112	Maçonnerie et ouvrage en béton armé (Technicité confirmée)	41	13/06/2025
Nombre total de qualifications : 1			

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi. Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOUR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.